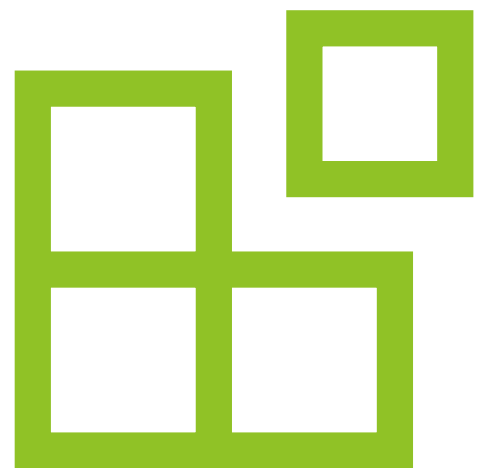


Entre marché mondial et demande sociale : clés pour comprendre l'évolution de l'agriculture bretonne

Introduction par le Collectif de soutien
aux victimes des pesticides de l'Ouest

PLOERMEL le 14 février 2020





Les faits et les effets

Les poulaillers géants

- ▶ partout en Bretagne en particulier dans le Morbihan : LANGOELAN, NEANT SUR YVEL, SCRIGNAC, PLAUDREN...
- ▶ Immenses, denses (27 poulets au m²), sans lien au sol.
- ▶ Des poulets produits en 45 jours , alimentés au soja OGM importé, les fientes exportées dans d'autres régions de France.
- ▶ Les rejets : ammoniac, poussières fines chargées d'insecticides, vermifuges, antibiotiques et pesticides présents dans l'alimentation.
- ▶ subventionnés par la Région : 50.000 euros.
- ▶ éleveur "intégré", assume seul la prise de risques (technique, financier, sanitaire, climatique).
- ▶ ex : Glon/Sanders, propriété du groupe Avril, créé par Xavier Beulin, produit 2 millions de poulets par semaine.

les effets

détruisent l'emploi paysan

sont synonymes de perte d'autonomie et d'endettement

relèguent humains et animaux au rang d'outil au service de la seule rentabilité économique à court terme

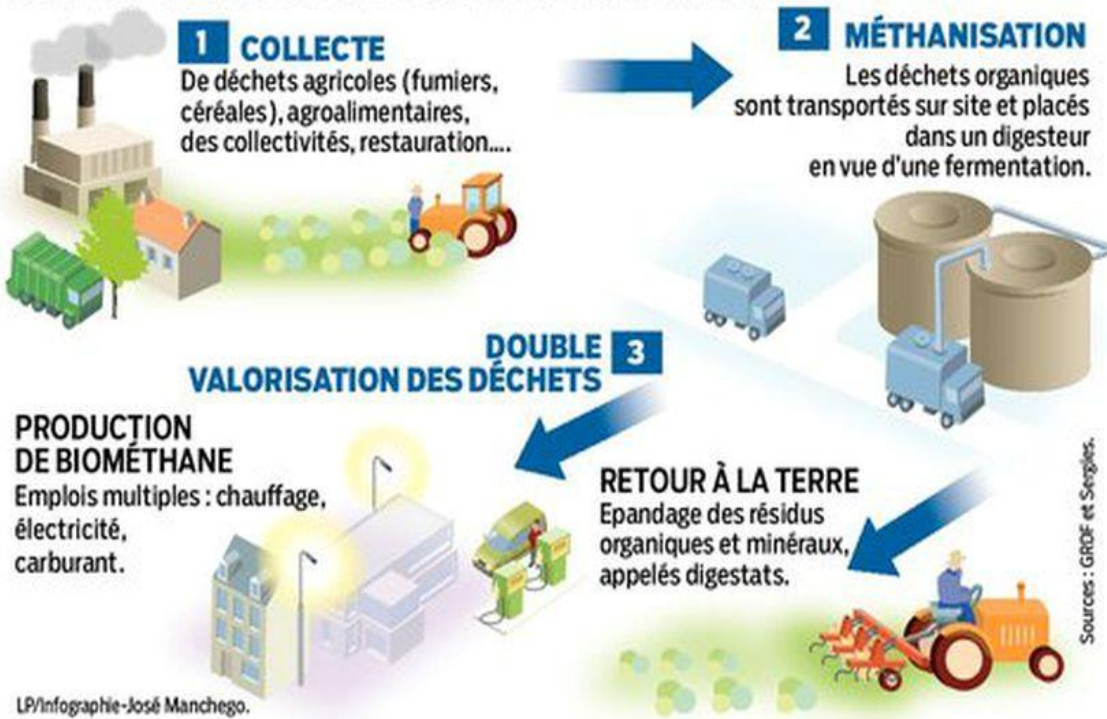
engendrent utilisation accrue d'antibiotiques à cause de la concentration d'animaux

consomment OGM, pesticides, importations de soja incompatibles avec les enjeux climatiques actuels

renforce un système agro-industriel mortifère ; en amont : déforestation et importation d'Amérique du Sud ; en aval : exportation vers le Moyen-Orient ou l'Asie

Les méthaniseurs

COMMENT MARCHE LA MÉTHANISATION



Montant de l'investissement :

- ▶ Combourg : 5,5 M€ HT pour méthaniseur de 97 Tonnes / jour
- ▶ financé par des fonds publics (ADEME), cautionné à 100% par l'État ; culture du maïs et KW gaz vendu, subventionnés → rentabilité factice

En Bretagne

- ▶ 119 actuellement en fonctionnement
- ▶ objectif : 1500 à l'horizon 2030-2040 selon l'ADEME
- ▶ 22 en projet dans le Nord du Dpt 35.

Les méthaniseurs : les effets

- Toujours plus d'azote ; épandage de digestats qui participe à la dégradation de la vie microbienne, à l'appauvrissement en humus
- Détournement des cultures d'une production alimentaire vers la production d'énergie
- augmentation des importations de soja OGM en remplacement du maïs cultivé pour le méthaniseur.
- effets néfastes de la culture du maïs :
 - hausse du coût du maïs : de 1000-1200 à 1800-2000 € l'ha
 - hausse de la consommation d'eau et de pesticides
- Augmentation du prix des terres qui deviennent intransmissibles.
- Coût élevé pour la collectivité (subventions, caution)
- Bilan écologique global pire que celui de l'utilisation du pétrole ou du charbon :
 - Fuites de méthane,
 - utilisation d'engrais et de gasoil pour cultiver le maïs en culture énergétique,
 - déforestation en Amérique du Sud
- Odeurs, dysfonctionnement (risques d'explosion, d'incendie)
- Détérioration du réseau routier : routes pas assez larges, défoncées
- Bruits, noria de camions pour transporter les intrants et digestats.

Le but de la méthanisation n'est pas d'offrir une solution au réchauffement climatique, mais :

- de faire face au pic énergétique des années 2030-2040,
- de fournir un complément de revenus à l'agriculture industrielle
- et d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'agro-industrie.

Les bassines

- ▶ Une bassine est une retenue collinaire qui, théoriquement l'hiver, va stocker l'eau de pluie pour irriguer des cultures intensives en été et permettent de sécuriser l'irrigation agricole.
- ▶ Projet de 150 bassines d'irrigation dans le Morbihan en 10 ans, pour d'Aucy pour produire des légumes avec irrigation.



les effets

En raison de la pluviométrie insuffisante, des demandes de dérogation seront faites en hiver pour pouvoir pomper dans les rivières ou les nappes au moment même où elles se rechargent.

Un coût exorbitant : des investissements financés à 70 % par les contribuables, auxquels devra s'ajouter le coût de la dépollution de l'eau.

Vise le maintien de cultures intensives à haut rendement. Ce modèle d'agriculture entraîne encore davantage de nitrates, de phosphates et de pesticides dans les nappes d'eau.

Tout cela était annoncé !

✓ dans le schéma régional d'aménagement de la région Bretagne (SRADDET)

✓ dans le Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne 2014 -2020

Production gaz : De 0 Wh en 2015 à 11TWh en 2040

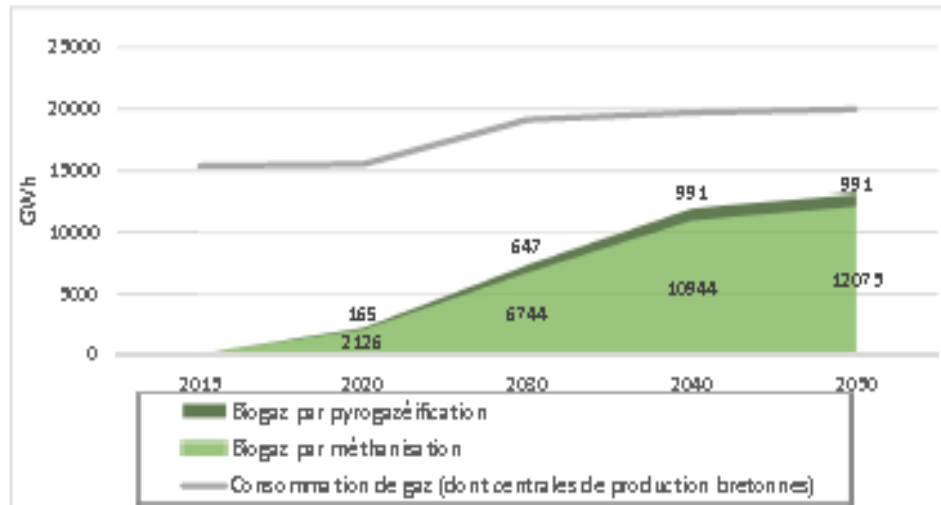


Figure 15 Production de biogaz sur le territoire breton (en énergie primaire)

« Soutien de la Région à l'industrie agroalimentaire (IAA) en difficulté économique, pour retrouver les voies de la compétitivité internationale, pour le développement d'une agriculture biologique compétitive,

une gouvernance public - privé,

un programme ambitieux de méthanisation comme revenu complémentaire pour l'agriculteur,

soutien à l'innovation et la recherche et développement (R et D) Des industries agroalimentaires (IAA)

simplification des démarches administratives ... »



Communiqué de presse

Rennes, mardi 1^{er} octobre 2019

Pacte biogazfer breton

Une stratégie collective au service de la transition énergétique

Le verdissement du discours des politiques

M.Caffin (responsable communication Glon/Sanders) :

« Notre seul but, c'est de répondre au marché. La France importe 45 % de volailles des voisins européens, on souhaite reconquérir ce marché. »

Olivier Allain, vice-président du conseil régional en charge de l'agriculture et de l'agro-alimentaire :

« Le projet de Langoëlan est un très bon projet. Sur le plan de l'environnement, il est tout à fait conforme. Je vois bien que certains voudraient qu'on produise du poulet dehors, mais dans le monde entier on produit des poulets comme ça. »

Loïg Chesnais-Girard, président du Conseil régional de Bretagne :

C'est aussi offrir une alimentation qui propose une histoire, l'histoire agricole de la Bretagne, l'identité de la Bretagne, qui propose de l'authenticité, des valeurs. C'est participer à la construction d'une souveraineté alimentaire qui s'appuie sur les territoires, et donc maîtriser l'artificialisation des sols. Le bien manger, c'est physiologique (qualité, goût, sécurité, équilibre alimentaire...), c'est bien servir son corps mais c'est aussi bien servir son esprit, être en phase avec ses convictions (proximité, bio, territoire, histoire...).

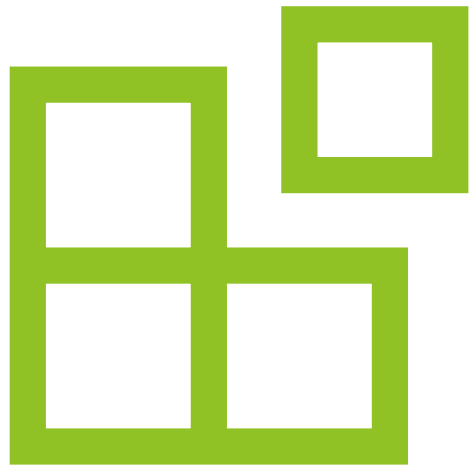
Entre marché mondial et demande sociale :

clés pour comprendre l'évolution de l'agriculture bretonne

René LOUAIL

PLOERMEL le 14 février 2020





Comprendre le contexte

Quelques repères dans l'évolution de l'agriculture bretonne

À partir de 1960

- ✓ Objectifs : augmenter la production agricole pour nourrir la France, assurer la parité de revenu des paysans par la modernisation de l'agriculture et libérer de la main d'œuvre pour l'industrie
- ✓ création de la communauté économique européenne.
La PAC devient l'axe central
- ✓ 1960-62 : Loi d'orientations et complémentaires
- ✓ 1960-62 : I.V.D. (indemnités viagères de départ)

Le tournant des années 1970

Rupture dans l'évolution de l'agriculture :
passage du système polyculture/élevage
à la spécialisation par filières.
Crises, surproduction.

Les inégalités augmentent en agriculture.
Perte de 30% du nombre de paysans tous les 10 ans.
La moitié des paysans sont répartis
dans 3 pays de l'UE (Pologne, Italie, Roumanie).

- ▶ 1966 : groupements de producteurs
- ▶ 1972 : 20% des producteurs bretons assuraient près de 80% de la valeur de la production régionale
- ▶ 1984 : quotas laitiers
- ▶ 1992 : +10% de terres en friches;
- ▶ À partir de 1994 : accords de Marrakech

► **Remise en cause des équilibres environnementaux :**

- la quantité totale de déjections dépasse de 35 % les capacités de résorption des sols et cultures.
- 1970 : apparition des algues vertes en Bretagne.

► **L'agriculture de l'Ouest fragilisée par les crises à répétitions.**

- Les réformes de la PAC successives abandonnent les mécanismes de gestion des marchés (OCM 2003 M. Fischer Boel), imposés par les règles de l'O.M.C.
- Les paysans servent de variables d'ajustement à l'équilibre des marchés.
- 25 % des salariés de l'Ouest sont dans les IAA

► **Le Ministère de l'agriculture devient**

le Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire
(Idem au niveau européen)

L'intégration dans le complexe agro-industriel

Quelques chiffres sur l'agriculture bretonne

La Bretagne, 1^{re} région agricole pour...

Productions végétales (en % du tonnage national)



Choux-fleurs
83 %



Artichauts
79 %

Échalotes
78 %



Tomates
25 %



Épinards
49 %

Chiffres 2018

Productions animales (en % du cheptel national)

La Bretagne représente 22 % de la valeur de la production animale en France métropolitaine et occupe le 1^{er} rang des régions pour cette valeur.



Veaux
20 %



Porcs
58 %



Vaches laitières
21 %
bio
20 %



Volailles
de chair
33 %

Volailles
de ponte
42 %
bio 24 %



Lait
en % des livraisons nationales
23 % du lait conventionnel
21 % du lait bio



Œufs de
consommation
43 % des œufs
français



Beurre bio
59 %
du volume de
beurre bio
français

Chiffres 2018, 2017 pour les volailles de ponte, les vaches laitières bio et le beurre bio

Industrie agroalimentaire

1^{re} région employeuse avec 15 % des salariés des IAA de France*

1^{re} région d'abattage (en % des abattages de France métropolitaine)

- gros bovins 20 %
- veaux 36 %
- porcs 59 %
- volailles de chair 33 %

Chiffres 2018, * 2015



La balance commerciale agricole et alimentaire est déterminée **en valeur et non en surface**.

Le solde est très variable, il est principalement constitué à 70% par les vins et spiritueux et est proche des aides de la PAC.

Nous n'avons pas assez de nos terres en France pour nous nourrir.

- ▶ le soja importé représente approximativement une surface équivalente à celle destinée à l'export de blé.
- ▶ La France importe des fruits des agrumes des légumes, du riz de la viande de l'huile (palme olive et colza), du coton etc.

Les rendements agricoles sont aujourd'hui à un maximum qui a tendance à s'essouffler. La spécialisation dégrade considérablement le potentiel de production des sols dans certaines régions du monde, y compris en France.

la France n'est pas
autosuffisante :
pourquoi ?

Les lieux d'orientation de la politique agricole

► De l'international au local, les acteurs des décisions en matière agricole sont nombreux.

► Les lobbys et firmes agroalimentaires tiennent un rôle non négligeable aux côtés des politiques.

Les accords politiques internationaux	L'Europe obéit à l'OMC	Le poids des lobbys aux niveaux national et européen
1994 : Accords de Marrakech 1999 : Accords de Seattle Les accords internationaux bilatéraux (CETA , TAFTA, Maroc etc.)	La PAC (en constantes réformes) n'impose pas aux États les orientations nécessaires	25000 lobbys à Bruxelles Commission Attali / Beulin Décisions Hollande Grand plan d'investissement Macron

Quelques exemples des domaines d'intervention de l'Europe dans la politique agricole

- ▶ systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires (nouvelles participations des agriculteurs à des systèmes de qualité);
- ▶ investissements physiques (transformation des produits agricoles, infrastructures, amélioration de la performance et de la durabilité de l'exploitation, etc.);
- ▶ développement des exploitations agricoles et des entreprises (aide au démarrage des jeunes agriculteurs, activités non agricoles dans les zones rurales, etc.);
- ▶ maintien des pratiques agricoles apportant une contribution favorable à l'environnement et au climat et encourageant les changements nécessaires à cet égard (mesures «agroenvironnement-climat»);
- ▶ soutien à l'agriculture biologique (paiement pour la conversion, ou en faveur du maintien des pratiques de l'agriculture biologique);
- ▶ paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques;
- ▶ paiements en faveur du bien-être des animaux;
- ▶ une «boîte à outils de gestion des risques»: paiement des primes d'assurance pour les cultures, animaux et végétaux;

Quelques montants d'intervention dans le domaine agricole en Bretagne 2014-2020

dispositifs	FEADER	Région	Autres contreparties nationales	TOTAL
PCA EA	95	28	64	187
IAA	33			
MAEC	72	15	76	184,5
Installation	53		31	84
Agriculture biologique	30		12	42
Bzh bocage, Natura 2000	30	4	11,6	30,6
Leader	36	9	2,5	47,5
Autres	19	39	14,9	99,4
TOTAL				675

Part du budget européen alloué à la France pour la période :

7,2 milliards d'€ (paiements directs, gestion des marchés, verdissement)

dont partie perçue par la Bretagne :

- 1^{er} pilier de la PAC : aides couplées et découplées = 450M/an
- 2d pilier de la PAC : cofinancement obligatoire par les états membres

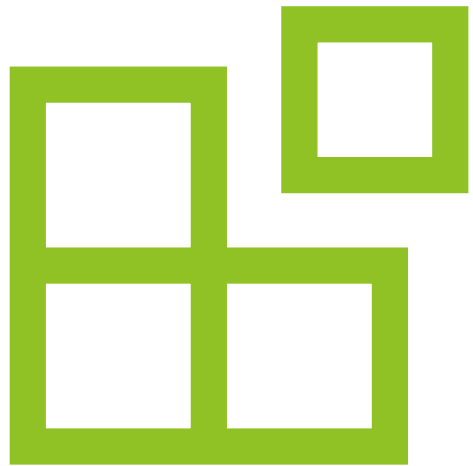
Modernisation des exploitations, MAEC, ICHN, Agriculture biologique, Installations, gestions des risques

Budget de la Région 2019

éducation, formation professionnelle	666M/€
transport	358M/€
innovation, économie, agriculture, mer	192M/€
gestions des fonds européens	171M/€
rayonnement et attractivités	87M/€
Territoires-numériques	56M/€
environnement	20M/€

Quelques étapes de la politique agricole régionale depuis 2004

- ▶ **2004**, Le Drian « 1€ pour la transition pour 1€ pour le soutien à l'agriculture conventionnelle »
- ▶ **2010**, Le Drian « la métamorphose du modèle agricole breton »
- ▶ **2015**, Le Drian deal avec la FRSEA bretonne (idem pour les autres régions entre Hollande et Beulin) (autorité de gestion du second pilier, crise porcine, dont le plan porc signé entre Le Foll et le Pt de région, octroie 32M/€ à la filière. 8% des plus gros producteurs investissent démesurément
- ▶ **2017**, Le G.P.I « Macron » prévoit 57 mds pour le quinquennat, dont 5 pour l'agriculture française. Le V.P. À l'agriculture bretonne nommé « ambassadeur » par le Ministre Stéphane Travers
- ▶ **2018**, la région devient actionnaire de la multinationale « Yer Breizh » après le dépôt de bilan Doux. 20,9M/€ y sont consacrés, avec 3 objectifs : création d'un abattoir neuf à Châteaulin, plan de restructuration de la filière, reconquête du marché intérieur
- ▶ **décembre 2018** : vote du plan régional volaille. 5M/€ sont alloués
- ▶ **2019**, le financement de la méthanisation est pris essentiellement en charge par l'ADEM, avec cautionnement de l'état à 100% des investissements
- ▶ **2019**, Macron envisage de renationaliser le second pilier de la PAC (au motif que certaines régions assument mal l'autorité de gestion) mais en réalité sous la pression de la FNSEA pour participer à financer les années 3-4-5 du GPI
- ▶ **2019**, pas de financements, à ce stade, pour financer les M.A.E.C. (mesures agricoles et climatiques). 6 500 éleveurs concernés en Bretagne, principalement situés dans le château d'eau de la Bretagne. Il manque 25M/€ pour l'année 2020



Agir

L'agriculture doit remplir des missions nouvelles

Au-delà de sa dimension nourrière,
plusieurs missions sont à prendre en compte :

- ✓ la question du réchauffement climatique,
- ✓ la préservation de la biodiversité,
- ✓ la préservation des sols et des paysages.
- ✓ participer à la répartition spatiale des populations
(d'où le maintien d'un revenu paysan à l'actif)

Tous acteurs !

▶ Réfléchir et expliquer

▶ ...

▶ ...

▶ ...

▶ Soutenir des combats

▶ ...

▶ ...

▶

▶ ...

Entre marché mondial et demande sociale :

clés pour comprendre l'évolution de l'agriculture bretonne

René LOUAIL

PLOERMEL le 14 février 2020



Lettre d'Olivier ALLAIN
vice président Région Bretagne
au commissaire enquêteur
du projet de création de poulailler
de LANGOËLAN



Le vice-président du Conseil régional de Bretagne
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh

A l'attention de Madame Jaouen
Commissaire Enquêteur du projet des
créations des poulaillers
LANGOELAN

A Rennes, le 29 juillet 2019

Madame,

La Région Bretagne est engagée dans une stratégie de développement de poulet « lourd » à destination du marché français. L'objectif est de participer à la reconquête du marché aujourd'hui largement alimenté par de l'importation.

Cette stratégie s'est notamment traduite par un engagement fort il y a plus d'un an avec le soutien à la reprise d'une partie des activités de l'entreprise DOUX, en particulier sur l'activité amont, et le travail en cours pour faire naître une nouvelle usine de production.

Dans ce cadre la Région pourra apporter son soutien financier à la rénovation ou la création de nouveaux poulaillers pour du poulet « lourd » répondant à des conditions de bien-être animal, de respect de l'environnement et aux attentes des consommateurs.

Ces nouveaux poulaillers doivent obéir à des densités de volailles adaptés, les poulets seront élevés dans un cadre de lumière naturelle et avec des conditions d'isolations permettant des dépenses très faibles en énergie.

Le projet proposé par Johann Menez pourra donc s'inscrire dans le cadre de cette stratégie régionale dans la mesure où il répond bien à l'ensemble des exigences posées.

Je vous remercie et vous prie d'agréer Madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

Monsieur Olivier Allain

François Hollande

M. Xavier BEULIN
Président de la FNSEA
11, rue de la Baume
7500 PARIS

Paris, le 1er décembre 2011

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé une lettre ouverte le 28 novembre concernant l'accord que le Parti socialiste a conclu avec Europe Ecologie les Verts. Je crains que vous n'avez fait une mauvaise interprétation des mes positions.

Elu d'un département rural, la Corrèze, je suis particulièrement attaché à la production agricole et je mesure de près les difficultés de notre agriculture.

Chaque jour 16 exploitations disparaissent, le revenu agricole baisse de 5% par an. Et, près de 10 % des agriculteurs déposent une demande de RSA.

J'ajoute que la France a perdu la première place en matière agroalimentaire en Europe.

L'avenir de l'agriculture française passe donc par le renforcement de nos productions.

Nourrir 9 milliards d'habitants en 2050 implique sans doute la promotion de la souveraineté alimentaire des peuples mais surtout le développement d'une agriculture de qualité. Et la nôtre dispose d'atouts qui ne demandent qu'à être valorisés.

La réforme de la PAC sera un grand enjeu. Je serai vigilant sur le niveau des ressources que l'Europe y consacrera comme sur le critère des soutiens prévus dans le budget. Je veillerai à la prise en compte de l'emploi agricole dans le calcul des aides publiques accordées aux exploitations agricoles, au-delà de la simple notion de surface.

Vous dites soutenir « une agriculture multiple et diversifiée ». C'est le sens des « 25 propositions pour une révolution agricole et alimentaire » que les socialistes ont proposées en juin 2010 au forum agricole de Cluny auquel vous avez participé.

Je veux reconquérir la première place agroalimentaire de la France à travers les filières qui existent sur nos territoires. J'engagerai les réformes qui m'apparaissent indispensables :

- sur la contractualisation, mise en place par la loi de modernisation de l'agriculture de juillet 2010 ;
- sur la gestion foncière, afin de préserver les terres agricoles ;
- sur la fiscalité, pour revoir un système qui date de 50 ans.

Lettre du candidat
François HOLLANDE
à Xavier BEULIN
président de la FNSEA
le 1er décembre 2011

J'ai fait de l'avenir de la jeunesse la priorité pour la France. En agriculture comme ailleurs, nous devons l'encourager à s'installer dans les meilleures conditions.

Rien ne se fera sans les organisations professionnelles. C'est pourquoi, je réunirai au lendemain des élections de 2012, si les Français m'accordent leur confiance, l'ensemble des parties prenantes de la production agricole et agroalimentaire autour de ces grands défis.

D'ici là, je serais heureux de poursuivre nos échanges et de dissiper tout malentendu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Bien cordialement, cher Xavier

